



CORPORATION
FINANCIÈRE POWER

Données
complémentaires
2018



À la Financière Power, nous sommes engagés à améliorer continuellement notre divulgation d'information relative à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Le présent document fournit de l'information quantitative sur notre performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et il a pour but de compléter l'information disponible sur notre [site Web consacré à la RSE](#).

Étendue de ce document

Le contenu de ces données complémentaires sur la RSE a été élaboré en réponse aux demandes formulées par nos parties prenantes et en conformité avec les normes internationales de divulgation en matière de RSE, notamment les normes de la *Global Reporting Initiative* (GRI). Les données correspondent aux années civiles se terminant au 31 décembre, à moins d'indication contraire.

Les données environnementales et sociales de la Financière Power ont été consolidées selon la définition du contrôle financier et incluent donc nos principales filiales, soit Great-West Lifeco et la Financière IGM. Nos données relatives à la gouvernance concernent la Financière Power.

Vérification externe

Nous sommes engagés à assurer la qualité et l'intégrité des données que nous divulguons. Jusqu'à présent, nos données environnementales relatives aux émissions de GES ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers avec un niveau d'assurance modéré, conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre.

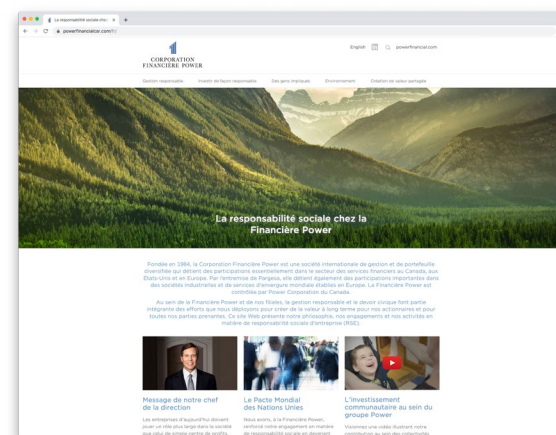
Autres sources d'information

Les lecteurs qui souhaitent plus de renseignements sont invités à consulter notre [site Web consacré à la RSE](#), dans lequel nous rendons publics nos politiques, nos engagements et nos initiatives en matière de RSE. Ce site Web fournit aussi des exemples illustrant comment notre philosophie de gestion responsable se traduit concrètement dans nos activités et à travers l'ensemble du groupe de sociétés de la Financière Power.

Nous fournissons de l'information sur nos progrès en matière de RSE à plusieurs de nos parties prenantes et nous participons annuellement au programme sur le changement climatique du CDP, accordant ainsi notre soutien aux initiatives de l'organisation pour accroître la transparence et la divulgation sur le changement climatique. Nos réponses au questionnaire du CDP sont disponibles sur la page [Efficacité énergétique et carbonique](#) de notre site Web consacré à la RSE.

La section [Gouvernance](#) de notre site Web corporatif contient aussi de l'information détaillée sur nos pratiques en matière de gouvernance corporative.

À titre de signataire du Pacte mondial des Nations Unies, nous publions chaque année une [Communication sur nos progrès](#) dans le cadre de notre engagement à aligner nos stratégies d'affaires et nos activités avec les dix principes universellement acceptés du Pacte mondial en ce qui concerne les droits de la personne, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et à poser des gestes qui font progresser les objectifs sociaux.



Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées à travers ce document : \$C (dollars canadiens); Financière IGM (Société financière IGM Inc.); Financière Power ou la Société (Corporation Financière Power); GES (gaz à effet de serre); Great-West Lifeco (Great-West Lifeco Inc.); MWh (mégawatt-heure); Power Corporation (Power Corporation du Canada); RSE (responsabilité sociale d'entreprise); tCO₂e (tonne d'équivalent CO₂).

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014	2013	
COMPOSITION DU CONSEIL ^(a)									
GRI 102-22	Administrateurs	Nombre	12	12	12	12	12	13	
GRI 102-22	Administrateurs membres de la haute direction	Nombre	3	3	3	3	3	4	
GRI 102-22	Administrateurs non membres de la haute direction	Nombre	9	9	9	9	9	9	
GRI 102-22	Administratrices	Nombre	2	2	2	2	2	2	
GRI 102-22, 405-1	Diversité hommes-femmes au conseil	Pourcentage	17 %	17 %	17 %	17 %	17 %	15 %	
Diversité des âges au conseil									
GRI 405-1	Entre 30 et 49 ans	Nombre	0	0	0	0	0	0	
GRI 405-1	Entre 50 et 70 ans	Nombre	9	9	10	10	11	11	
GRI 405-1	Plus de 71 ans	Nombre	3	3	2	2	1	2	
GRI 102-22	Ancienneté au sein du conseil ^(b)	Moyenne du nombre d'années	14	16	15	15	14	17	
GRI 102-22	Administrateurs indépendants	Nombre	9	9	9	9	9	7	
GRI 102-22	Indépendance du conseil ^(c)	Pourcentage	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %	54 %	
GRI 102-22	Indépendance du comité d'audit	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
GRI 102-22	Indépendance du comité des opérations entre personnes reliées et de révision	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
GRI 102-22	Indépendance du comité de rémunération	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
GRI 102-22	Indépendance du comité de gouvernance et des mises en candidature	Pourcentage	60 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	
Taux moyen de présence aux réunions du conseil et des comités ^(d)			Pourcentage	97 %	94 %	94 %	98 %	95 %	100 %
GRI 102-22	Administrateurs ne cumulant pas plus de 4 mandats ^(e)	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION									
GRI 205-1	Activités évaluées en fonction des risques de corruption	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
GRI 205-2	Employés ayant reçu la formation sur la lutte contre la corruption ^(f)	Pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
GRI 205-3	Cas de corruption	Nombre	0	0	0	0	0	0	

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014	2013
HONORAIRES DES AUDITEURS (g)								
	Honoraires d'audit	\$C	1 176 000	1 222 000	992 000	945 000	931 000	1 077 000
	Honoraires liés à l'audit	\$C	108 000	91 000	133 000	190 000	209 000	283 000
	Honoraires pour services fiscaux	\$C	2 000	55 000	84 000	88 000	116 000	309 000
	Tous les autres honoraires	\$C	58 000	0	0	0	0	19 000
	Honoraires versés aux auditeurs externes pour des services autres que l'audit	Pourcentage	4 %	4 %	7 %	7 %	9 %	19 %
CONTRIBUTIONS À DES PARTIS POLITIQUES								
GRI 415-1	Montant des contributions à des partis politiques	\$C	0	0	0	0	0	0

Notes de bas de page/Méthodologie

- a. L'ensemble des données portant sur la composition du conseil d'administration est en date des assemblées annuelles pour chaque année, à l'exception du taux moyen de présence aux réunions du conseil et des comités, qui est en date du 31 décembre.
- b. La Société croit que l'élément de continuité est essentiel au bon fonctionnement de son conseil et, par conséquent, n'a adopté aucune politique qui fixerait de façon arbitraire le nombre de mandats qu'un administrateur peut remplir ou l'âge auquel il devrait se retirer du conseil. De telles limites ne tiennent pas compte des particularités d'émetteurs comme la Financière Power et les sociétés de son groupe, qui exercent leurs activités dans un milieu très complexe et technique. Dans ce contexte, la Société estime que le fait de siéger au conseil pendant de nombreuses années, sans limite arbitraire, est crucial pour permettre aux administrateurs de bien comprendre les diverses activités de la Société, et celles des sociétés de son groupe, et de faire un apport significatif au conseil.
- c. En date du 13 mai 2019, le conseil d'administration de la Société était composé de 12 administrateurs. Au sens des lignes directrices des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* et du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* (les règlements), et selon le conseil d'administration, les neuf administrateurs suivants (qui représentent une majorité de 75 % des administrateurs), soit Marc A. Bibeau, Gary A. Doer, Gérald Frère, Anthony R. Graham, J. David A. Jackson, Susan J. McArthur, T. Timothy Ryan, jr, Emőke J.E. Szathmáry et Siim A. Vanaselja sont indépendants et n'ont aucun autre lien qui pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de leur jugement dans le cadre de l'exécution de leurs obligations envers la Société. R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de la Société, n'est pas indépendant puisqu'il est un haut dirigeant de celle-ci. Paul Desmarais, jr et André Desmarais, co-présidents exécutifs du conseil de la Société, qui remplissent des fonctions de direction au sein de celle-ci, ne sont pas indépendants. Pour plus de détails sur ce que nous entendons par indépendance, veuillez vous référer à la section [Gouvernance – Indépendance des administrateurs](#) du site Web de la Société.
- d. Pour l'exercice 2013, nous n'avons pas inclus l'Honorable Paul Desmarais, qui était dispensé d'assister aux réunions du conseil pour des raisons de santé. De plus, conformément à l'annonce faite le 28 avril 2017, André Desmarais a pris un congé médical temporaire, se retirant de ses activités courantes au sein de la Société. Ce congé s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2017. Pendant son absence, M. Desmarais a été excusé des réunions du conseil et de ses comités, mais il a continué à suivre l'évolution et à être impliqué dans les enjeux significatifs qui touchaient la Société et le groupe Power. Les chiffres indiqués dans le relevé des présences se rapportent aux réunions du conseil et de ses comités concernés qui ont eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 28 avril 2017. M. Desmarais a recommencé à assister aux réunions du conseil et de ses comités après le 3 janvier 2018. Il a renoncé à toute rémunération de la part du groupe Power pendant la période où il a été absent, tel qu'indiqué dans le communiqué de presse du 28 avril 2017.
- e. Représente des postes au sein du conseil d'administration de sociétés ouvertes autres que Power Corporation du Canada et ses filiales (incluant la Société, Great-West Lifeco et la Financière IGM).
- f. Nous énonçons nos engagements en matière de lutte contre la corruption dans notre Code de conduite et de déontologie. Nous fournissons par ailleurs une formation spécifique sur notre Énoncé de politique anti-corruption et la Politique mondiale qui l'accompagne. Nous envoyons à tous les membres de notre personnel des rappels réguliers pour qu'ils gardent toujours à l'esprit leurs devoirs et responsabilités en vertu de cette politique. Nous exigeons également de tous nos administrateurs, dirigeants et employés qu'ils attestent au moins une fois par année de leur conformité aux exigences de notre [Code de conduite et de déontologie](#).
- g. Les honoraires des auditeurs sont divulgués dans la Notice annuelle de la Société, disponible à la section [Investisseurs](#) de notre site Web.

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	% vérifié par une tierce partie*	2018	2017	2016	2015	2014	2013 ^(c)
ÉMISSIONS DE GES ^(b)									
	Émissions de GES (de portée 1, 2 et 3) ^(c)	tCO ₂ e	76 %	190 289	194 360	199 730	203 604	211 003	209 822
	Émissions de GES (de portée 1 et 2)	tCO ₂ e	100 %	47 631	49 088	50 943	51 456	59 102	60 860
GRI 305-1	Émissions directes de GES (de portée 1) ^(d)	tCO ₂ e	100 %	16 618	16 011	15 926	16 058	20 007	19 964
GRI 305-2	Émissions indirectes de GES (de portée 2) ^(e)	tCO ₂ e	100 %	31 014	33 078	35 017	35 398	39 095	40 896
GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (de portée 3)	tCO ₂ e	68 %	142 657	145 272	148 788	152 149	151 901	148 962
GRI 305-3	Déplacements d'affaires	tCO ₂ e	13 %	18 654	18 654	21 203	19 832	15 320	14 567
GRI 305-3	Déchets générés par les activités corporatives	tCO ₂ e	97 %	3 663	4 057	3 648	3 584	3 470	4 124
GRI 305-3	Transport en amont et distribution d'eau vers les immeubles corporatifs	tCO ₂ e	100 %	244	263	268	279	261	305
GRI 305-3	Biens et services achetés (papier)	tCO ₂ e	0 %	5 362	6 349	7 275	6 221	7 579	-
GRI 305-3	Actifs loués en amont	tCO ₂ e	1 %	11 463	14 681	14 260	14 682	15 194	15 936
GRI 305-3	Investissements ^(f)	tCO ₂ e	88 %	103 272	101 269	102 134	107 550	110 077	114 030
Intensité des émissions de GES ^(g)									
GRI 305-4	Intensité des GES en fonction des revenus	tCO ₂ e par 100 000 \$C de revenus		0,10	0,10	0,10	0,14	0,14	0,21
GRI 305-4	Intensité des GES par employé à temps plein	tCO ₂ e par employé à temps plein		1,81	1,92	1,92	2,09	2,58	2,66
GRI 305-4	Intensité des GES par pied carré	tCO ₂ e par 1 000 pieds carrés		5,18	5,34	5,54	5,59	6,42	6,62
Performance en matière d'émissions de GES									
GRI 305-5	Financière Power ^(h)	Pourcentage		-57,3 %	-5,8 %	1,5 %	2,7 %	-22,5 %	-23,9 %
GRI 305-5	Great-West Lifeco ⁽ⁱ⁾	Pourcentage		-13,8 %	-20,8 %	-22,7 %	-16,3 %	-8,2 %	-
GRI 305-5	Financière IGM ^(j)	Pourcentage		-68,8 %	-66,2 %	-71,6 %	-79,1 %	-24,3 %	-

* Les données ont été vérifiées par une tierce partie avec un niveau d'assurance modéré seulement pour l'année civile 2018. Dans les cas où moins de 100 % des données ont été vérifiées, le pourcentage a été établi à partir des données vérifiées couvrant la Financière Power, Great-West Lifeco et la Financière IGM.

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014	2013 (c)
ÉNERGIE								
GRI 302-1	Énergie consommée au sein du groupe (k)	MWh	254 663	255 569	261 650	266 081	288 572	288 862
GRI 302-1	Énergie directe (l)	MWh	87 857	84 017	82 985	83 618	95 934	96 700
GRI 302-1	Énergie directe renouvelable (m)	Pourcentage	6,9 %	6,3 %	6,1 %	6,0 %	0 %	0 %
GRI 302-1	Énergie indirecte (n)	MWh	166 806	171 551	178 665	182 463	192 637	192 162
GRI 302-1	Énergie indirecte renouvelable (o)	Pourcentage	69,4 %	68,3 %	68,5 %	70,0 %	68,6 %	69,0 %
GRI 302-2	Énergie consommée à l'extérieur du groupe (k)	MWh	580 642	575 907	567 759	577 386	601 187	585 319
GRI 302-2	Énergie directe (l)	MWh	275 069	266 191	259 756	262 895	286 596	271 782
GRI 302-2	Énergie directe renouvelable (m)	Pourcentage	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0 %	0 %
GRI 302-2	Énergie indirecte (n)	MWh	305 574	309 716	308 003	314 491	314 592	313 537
GRI 302-2	Énergie indirecte renouvelable (o)	Pourcentage	66,8 %	65,6 %	64,1 %	62,5 %	62,1 %	61,9 %
Intensité énergétique (p)								
GRI 302-3	Intensité énergétique en fonction des revenus	MWh par 100 000 \$C de revenus	0,54	0,51	0,53	0,73	0,69	1,00
GRI 302-3	Intensité énergétique par employé à temps plein	MWh par employé à temps plein	9,68	10,01	9,86	10,82	12,57	12,63
GRI 302-3	Intensité énergétique par pied carré	MWh par 1 000 pieds carrés	27,68	27,78	28,44	28,92	31,37	31,40
Performance énergétique								
GRI 302-4	Consommation d'énergie de la Financière Power (h)	Pourcentage	-26,2 %	-20,8 %	-13,5 %	-10,3 %	-14,0 %	-10,4 %
GRI 302-4	Énergie renouvelable de la Financière IGM (q)	Pourcentage renouvelable	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014	2013 (c)
DÉCHETS (r)								
Déchets produits au sein du groupe (k)								
GRI 306-2	Poids total des déchets non-dangereux	Tonnes	5 144	4 975	4 340	5 561	5 056	5 345
Méthodes d'élimination des déchets								
GRI 306-2	Recyclage	Tonnes	3 029	2 587	2 167	3 463	3 033	2 916
GRI 306-2	Déchets envoyés à des sites d'enfouissement	Tonnes	1 578	1 699	1 724	1 834	1 926	2 333
GRI 306-2	Déchets transformés en énergie	Tonnes	538	689	449	264	96	96
GRI 306-2	Déchets évitant les sites d'enfouissement	Pourcentage	58,9 %	52,0 %	49,9 %	62,3 %	60,0 %	54,6 %
Déchets produits à l'extérieur du groupe (k)								
GRI 306-2	Poids total des déchets non-dangereux	Tonnes	13 010	13 141	14 616	13 932	15 587	14 271
Méthodes d'élimination des déchets								
GRI 306-2	Recyclage	Tonnes	4 843	4 197	6 146	5 768	7 031	5 333
GRI 306-2	Déchets envoyés à des sites d'enfouissement	Tonnes	7 855	8 568	8 092	7 803	8 177	8 561
GRI 306-2	Déchets transformés en énergie	Tonnes	312	376	378	361	379	377
GRI 306-2	Déchets évitant les sites d'enfouissement	Pourcentage	37,2 %	31,9 %	42,1 %	41,4 %	45,1 %	37,4 %
EAU (s)								
Eau prélevée au sein du groupe (k)								
GRI 303-1	Eau prélevée	Mètres cubes	588 580	606 484	642 234	664 998	641 954	712 969
	Intensité hydrique	Mètres cubes par 1 000 pieds carrés	64,0	65,9	69,8	72,3	69,8	77,5
Eau prélevée à l'extérieur du groupe (k)								
GRI 303-1	Eau prélevée	Mètres cubes	2 101 185	2 204 837	2 107 262	2 103 081	2 122 253	2 174 997
	Intensité hydrique	Mètres cubes par 1 000 pieds carrés	75,1	79,6	79,9	80,3	84,1	89,1

Notes de bas de page/Méthodologie

- a. Nos données environnementales incluent nos principales filiales, soit Great-West Lifeco et la Financière IGM. Nous estimons que ces filiales représentent, ensemble, approximativement 99 % de nos actifs.
- b. Nos émissions de GES ont été calculées en utilisant le Protocole des GES : une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, qui comprend les sources de gaz à effet de serre suivantes : dioxyde de carbone, méthane et oxyde d'azote. Nous avons utilisé les coefficients d'émissions du Rapport d'inventaire national 1990-2016 - Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Ottawa, Environnement Canada, 2018). Nous avons appliqué les potentiels de réchauffement planétaire (GWP) tirés du Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC.
- c. Nous avons utilisé 2013 comme année de référence pour la mesure des émissions de GES, soit l'année où nos données ont été consolidées avec celles de nos filiales. Une portion des émissions de GES totales a été estimée, représentant 12 % en 2013, 14 % en 2014, 16 % en 2015, 15 % en 2016, 14 % en 2017 et 16 % en 2018.
- d. Les émissions directes de GES de portée 1 incluent le gaz naturel, le diesel des génératrices de secours, le carburant des véhicules et les réfrigérants. Une portion des émissions de GES de portée 1 a été estimée, représentant 1 % en 2013, 1 % en 2014, 2 % en 2015, 1 % en 2016, 2 % en 2017 et 6 % en 2018.
- e. Les émissions indirectes de GES de portée 2 incluent l'électricité et la vapeur et sont calculées en fonction de leur emplacement. Une portion des émissions de GES de portée 2 a été estimée, représentant 2 % en 2013, 5 % en 2014, 2 % en 2015, 2 % en 2016, < 1 % en 2017 et 9 % en 2018.
- f. Les émissions de GES de notre portefeuille d'investissement englobent les fonds distincts de placements immobiliers de Great-West Lifeco et le fonds de biens immobiliers de la Financière IGM.
- g. L'intensité des émissions est en fonction de la totalité des émissions de GES de portée 1 et 2.
- h. La Financière Power s'est donné pour objectif de réduire de 8 % sa consommation d'électricité et de gaz naturel à ses édifices du siège social, où nous sommes locataires, d'ici 2020, en utilisant 2011 comme année de référence. Depuis 2011, la consommation d'électricité a diminué de 19 % et la consommation de gaz naturel a diminué de 57 %, ce qui représente une diminution combinée de 26 % de la consommation d'énergie résultant en une réduction de 57 % des émissions.
- i. Great-West Lifeco s'est donné pour objectif de réduire de 27,3 % d'ici 2025 les émissions de GES de portée 1 et 2 des immeubles situés au Canada dont elle est propriétaire et qu'elle occupe et de ses investissements immobiliers, et de 50,4 % d'ici 2036, en utilisant 2013 comme année de référence. Ces cibles comprennent les émissions associées à la consommation d'électricité, de gaz naturel et de vapeur à son siège social et à ses immeubles de placement.
- j. La Financière IGM s'est donné pour objectif de réduire de 40 % d'ici 2020, et de 50 % d'ici 2036, les émissions de GES de portée 1 et 2 des immeubles situés au Canada dont elle est propriétaire et qu'elle occupe, 2013 étant l'année de référence. Ces objectifs couvrent les émissions relatives au gaz naturel, au diesel des génératrices de secours, au carburéacteur, aux réfrigérants et à l'électricité.
- k. « Au sein du groupe » réfère aux incidences environnementales qui se produisent à l'intérieur des limites de l'approche du contrôle financier que nous avons définies à la note a) ci-dessus. Exceptionnellement, les émissions indirectes de GES issues de la consommation d'électricité sont incluses. « À l'extérieur du groupe » réfère aux incidences environnementales qui se produisent à l'extérieur des limites de l'approche du contrôle financier que nous avons définies à la note a) et représente les incidences environnementales se produisant tant au sein des propriétés louées qu'au sein de nos placements, spécifiquement les fonds distincts de placements immobiliers de Great-West Lifeco et le fonds de biens immobiliers de la Financière IGM.
- l. L'énergie directe consommée correspond à l'énergie non renouvelable et renouvelable produite à partir de carburants (gaz naturel, kérosène, essence et diesel).
- m. L'énergie directe renouvelable correspond au pourcentage de gaz naturel renouvelable acheté de Bullfrog Power par la Financière IGM par rapport à l'énergie directe totale consommée par l'ensemble des édifices corporatifs.
- n. L'énergie indirecte comprend l'électricité et la vapeur achetées.
- o. L'énergie indirecte renouvelable correspond à l'électricité obtenue de sources à faibles émissions de carbone (l'achat d'hydroélectricité en Ontario, au Québec et au Manitoba, et de vapeur en Ontario) par rapport à l'énergie indirecte totale consommée par l'ensemble des édifices corporatifs.
- p. Les ratios d'intensité énergétique incluent l'énergie directe et indirecte et couvrent le carburant, l'électricité et la vapeur.
- q. La Financière IGM s'est donné pour objectif que 80 % du gaz naturel utilisé par l'édifice corporatif dont elle est propriétaire soit renouvelable d'ici 2020, en utilisant 2013 comme année de référence. Pour y parvenir, la Financière IGM achète du gaz naturel vert de Bullfrog Power.
- r. Les volumes de déchets et les méthodes de disposition des déchets sont déterminés à partir des factures reçues des sociétés de collecte des déchets.
- s. L'eau prélevée réfère à l'eau consommée par les bureaux de Great-West Lifeco et de la Financière IGM.

Employés ^(a)

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016
GRI 102-7	Nombre total d'employés	Nombre	27 793	26 864	27 950
GRI 102-8	Nombre d'employées (femmes)	Pourcentage	57,9 %	58,9 %	59,1 %
GRI 401-1	Nombre total de nouvelles embauches	Nombre	4 728	3 354	4 251
GRI 401-1	Taux de roulement du personnel ^(b)	Pourcentage	15,1 %	17,2 %	13,0 %

Collectivité

Indicateur GRI	Sujet	Unité de mesure	2018	2017	2016
GRI 201-1	Dons de bienfaisance ^(c)	\$C	47 700 000	48 000 000	47 300 000

Notes de bas de page/Méthodologie

- a. Les données de la Financière Power relatives aux employés ont été consolidées selon la définition du contrôle financier et incluent donc nos principales filiales, soit Great-West Lifeco et la Financière IGM.
- b. Le taux de roulement du personnel inclut tous les départs, volontaires ou involontaires, y compris les démissions, les cessations d'emploi et les départs à la retraite. Le taux de roulement de la Financière IGM est calculé en tant que pourcentage du nombre d'employés permanents.
- c. Les dons de bienfaisance incluent ceux de Power Corporation (tant au nom de Power Corporation que de la Financière Power), de Great-West Lifeco et de la Financière IGM.